MON PRODUIT EST EN PANNE QUE FAIRE?

Si vous avez acheté votre machine en magasin :

- Vider le réservoir d'essence
- 2. Veiller à ce que votre machine soit complète (accessoires fournis) et propre! Si ce n'est pas le cas le réparateur refusera la machine.
- 3. Se présenter au magasin avec la machine complète avec le ticket de caisse ou facture.

Si vous avez achetez votre machine sur un site internet:

- Vider le réservoir d'essence
- 2. Veiller à ce que votre machine soit complète (accessoires fournis) et propre! Si ce n'est pas le cas le réparateur refusera la machine.
- 3. Créer un dossier SAV SWAP (Ticket) sur le site : https://services.swap-europe.com/. Au moment de faire la demande sur SWAP-Europe, vous devez joindre la facture et la photo de la plaque signalétique.
- 4. Contacter la station de réparation pour s'assurer de ses disponibilités, avant de déposer la machine.
- 5. Se présenter en station de réparation avec la machine complète emballée, accompagnée de la facture d'achatet de la fiche de prise en charge station téléchargeable une fois la demande SAV effectuée sur le site swap.

Pour les machines présentant une panne de moteurs constructeurs BRIGGS & Straton, HONDA veuillez vous referez à la notice. Les réparations seront faites par les motoristes agrées de ces constructeurs, voir leur site : http://www.briggsandstratton.com/eu/fr http://www.briggsandstratton.co

Veuillez conserver votre emballage d'origine pour permettre les retours SAV ou emballer votre machine avec un carton similaire aux mêmes dimensions.

Pour toute question concernant notre SAV vous pouvez faire une demande sur notre site https://services.swap-europe.com/.

Notre hotline reste à votre écoute au 09 70 75 30 30.





EXCLUSIONS DE GARANTIE SWAP

La garantie ne couvre pas:

- 🌣 La mise en route et les réglages du produit
- Les dommages consécutifs à une usure normale du produit
- Les dommages consécutifs à une utilisation non conforme du produit
- Les pannes liées à la carburation au-delà de 90 jours et à l'encrassement des carburateurs
- Les dommages résultants d'un montage ou d'une mise en route non conforme au manuel d'utilisation
- Les actes d'entretiens périodiques et standards
- Les actes de modification et de démontage qui annulent directement la garantie
- Les produits dont le marquage original d'authentification (marque, numéro de série) ont été dégradés, altérés ou retirés
- * Le remplacement des consommables
- L'utilisation des pièces qui ne sont pas d'origine
- La casse des pièces consécutive à des chocs ou projections
- Les pannes des accessoires
- Les défauts et leurs conséquences liées à toute cause extérieure
- La perte d'élément et la perte due à un vissage insuffisant
- * Eléments de coupe et tout dommage lié au desserrage des pièces
- Une surcharge ou surchauffe
- ❖ Une mauvaise qualité de l'alimentation: tension défectueuse, erreur de voltage...
- Les dommages consécutifs à la privation de jouissance du produit pendant le temps nécessaire aux réparations et plus généralement les frais d'immobilisation du produit
- Les frais de contre-expertise établis par un tiers suite à un devis par une station de réparation SWAP
- L'utilisation d'un produit qui présenterait un défaut ou une casse constaté(e) et qui n'aurait pas fait l'objet d'un signalement immédiat et/ou d'une réparation auprès des services de SWAP
- Les détériorations liées aux transports et au stockage (*)
- Les lanceurs au delà de 90 jours
- Huile, essence, graisse
- Les dommages liés à l'utilisation de carburants, lubrifiants non conformes

*: Conformément à la législation du transport les détériorations liées aux transports doivent être déclarées aux transporteurs dans les 48 heures maximum après constat par lettre recommandée avec accusé de réception

Ce document est un complément de votre notice, liste non exhaustive.

<u>Attention</u>: toute commande doit être vérifiée en présence du livreur. En cas de refus de celui-ci vous devez simplement refuser la livraison et notifier votre refus.

<u>Rappel</u>: les réserves n'excluent pas la notification par courrier recommande A/R dans les 72h

✓ Les appareils thermiques doivent être hivernés à chaque saison (service disponible sur le site SWAP)

Les batteries doivent être chargées avant d'être stockée

